



CHAMPIONNAT DE FRANCE

SPORT ADAPTE

ORGANISÉ PAR :



VTT



VILLAGE D'ANIMATION GRATUIT

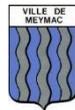
MARCHE DU TERROIR
VTT TRIAL
SUMO
AIR BAG

17-18

SEPTEMBRE

2016

LAC DE PONTY À USSEL (19)



MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

CNDS
CENTRE NATIONAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT



Sommaire

Mots d'accueil	3
Bienvenue à Ussel	5
Venir à Ussel	6
Présentation du COL	7
Programme Prévisionnel	9
Informations Générales	10
Précisions Techniques	13
Fiche Association	18
Fiche Engagement	19
Fiche de demande de dérogation	23
Fiche d'autorisation médicale	24
Fiche Récapitulative	25
Plan d'accès	26
Liste des Hébergements	27

Mots d'accueil



Chers sportifs, Chers amis,

La Fondation Jacques CHIRAC est heureuse de vous accueillir à Ussel pour le Championnat de France de VTT Sport Adapté 2016.

Du 16 au 18 septembre 2016, vous allez rejoindre les autres sportifs et les accompagnateurs qui sont attendus pour disputer cette compétition. Au-delà de la compétition, vous y trouverez des animations, des festivités en continu et le sens de l'accueil des corréziens, le tout dans un cadre naturel et convivial.

Nous remercions nos partenaires locaux qui se sont d'ores et déjà engagés à l'organisation de cette manifestation : l'Association Courtinoise Sport et Culture (ACSC), l'Office de Tourisme Communautaire Ussel-Meymac – Haute-Corrèze, la mairie d'Ussel et la mairie de Meymac. De plus, grâce à Ussel Cyclisme Organisation (UCO), nous profiterons en partie des installations qui auront permis le déroulement d'une manche de la Coupe de France VTT, à Ponty, au mois de mai.

Nous espérons que vous serez nombreux à participer à cette rencontre sportive et nous resterons attentifs pour que tout se déroule bien afin que vous puissiez passer un heureux séjour sur notre territoire et garder le meilleur souvenir de cet événement.

Jean-Pierre DUPONT

Président de la Fondation Jacques Chirac



Au cœur de la Haute-Corrèze, Ussel est résolument tournée vers le sport et les sportifs et s'engage à leur côté pour leur offrir le meilleur.

Qu'ils soient pratiquants ou simples amateurs, chacun peut trouver sa place. Parmi les activités phares trône la pratique du VTT. La Haute-Corrèze possède le plus long circuit de pistes de VTT d'Europe.

C'est pourquoi, la Ville d'Ussel est fière d'avoir été choisie pour accueillir le Championnat de France de VTT Sport Adapté 2016.

En effet notre territoire est un terrain de jeu parfait pour une compétition ardue sur des circuits variés et surtout dans un cadre naturel préservé. Le circuit qui est proposé fera appel aux talents, à la ténacité et à la maîtrise des champions qui s'y affronteront.

La pratique du VTT illustre toutes les valeurs fortes du sport, respect, tolérance, convivialité, solidarité, courage, fair play, goût de l'effort, valeur du résultat, mais aussi et avant tout le plaisir ... et aujourd'hui ce championnat que nous accueillons à Ussel valorise cette philosophie

Je remercie encore les bénévoles pour leur investissement et leur engagement dans la réussite de cette compétition, mais également les services de la Commune et les élus pour leur aide technique, et leur soutien sans faille. Enfin, mes remerciements vont à la Fondation Jacques Chirac qui porte haut et fort les couleurs de la Haute-Corrèze et du Sport Adapté dans le cadre de l'organisation de ce Championnat de France de VTT. Je souhaite que pour ces 2 journées de challenge, le public soit au rendez-vous.

Pendant 2 jours le cœur d'Ussel, mais plus largement, le cœur de la Haute-Corrèze battra au rythme des courses effrénées et de victoires des champions.

Christophe ARFEUILLERE

1er Vice-président du Conseil Départemental Maire d'Ussel



Bienvenue à Ussel

USSEL capitale de la Haute-Corrèze

Pays de l'arbre et de l'eau

Le championnat aura lieu autour du lac de Ponty, à Ussel, capitale de la Haute-Corrèze, et commune de près de 10 000 habitants. Ussel offre un cadre et une qualité de vie exceptionnels à ses habitants : territoire vallonné, boisé pour une large part et traversé par de nombreux cours d'eau.



Vous découvrirez un vaste espace de nature préservée, la Corrèze étant également reconnue par le Palmarès de l'écologie 2015 pour son air le plus pur de France.

Territoire propice aux activités physiques et sportives

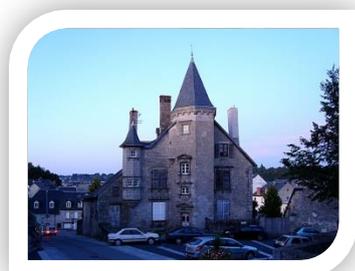
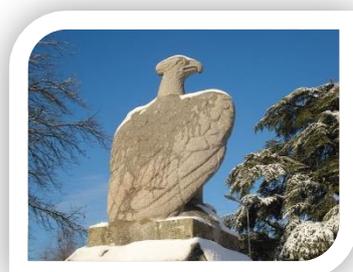


Historiquement, Ussel est une terre de rugby et de cyclisme. En Haute-Corrèze, se trouve le plus grand réseau VTT de France, sous le label FFCT (Fédération Française de Cyclotourisme). Sur les 22 circuits proposés, 7 départs de circuit VTT se font à Ponty.

Ussel est reconnu comme étant une des villes les plus sportives du Massif Central pour la diversité des disciplines, les résultats sportifs, les projets "jeunes" et les nombreux événements sportifs accueillis ou proposés. Ussel a d'ailleurs été labellisé ville ludique et sportive, en 2013, pour la diversité et l'accessibilité aux pratiques sportives.

A la découverte du patrimoine

L'aigle romaine de la place Voltaire, en granit, a été découverte sans tête, celle-ci fut ajoutée en 1804 par le sculpteur Pic lors de son érection en l'honneur du couronnement de Napoléon Bonaparte. D'époque romaine, elle pouvait surmonter un monument funéraire disparu.



L'hôtel Ventadour est inscrit à l'inventaire des monuments historiques depuis 1932. Cette maison fut construite au début du XVIII^e siècle. Elle constitua en l'absence des ducs et de leurs sénéchaux, la résidence des lieutenants généraux de Ventadour.

Venir à Ussel



Sortie N° 23 Ussel OUEST puis suivre le fléchage FFSA.

ACCES SUR LE LIEU DE LA COMPETITION



Lac de Ponty
19200 USSEL

Le Comité d'Organisation Local

Président du COL

Jean-Pierre DUPONT

(Président de la Fondation Jacques CHIRAC)

FONCTION	CONTACT
Vice-Président	Michel VERGNE Directeur Général Adjoint de la Fondation Jacques CHIRAC
Trésorier	Françoise BEZIAT Directrice Générale de la Fondation Jacques CHIRAC
Secrétaire général	Ludivine GOYET Coordonnatrice du Championnat de France de VTT Sport Adapté 2016
Commission Coordination	Raphael SOULETIE Educateur Sportif - Résidence Les Albizias - Fondation Jacques CHIRAC Secrétaire Association Courtinoise Sport et Culture
Commission Sportive	Jacqueline LAUDE Educateur Sportif - Résidence Les Albizias - Fondation Jacques CHIRAC Michel FRANCOIS Président de l'Union Cyclisme Organisation Ussel
Commission Médicale	Docteur Pascal CHINSON Médecin généraliste à la Fondation Jacques CHIRAC
Commission Hébergement / Restauration	Office de Tourisme Communautaire Ussel – Meymac – Haute-Corrèze
Commission Communication	Ludivine GOYET Coordonnatrice du Championnat de France de VTT Sport Adapté 2016
Commission Animation	Michel TRICO Président Association La Belle Echappée – Saint Clément Thierry CHIAREL Psychomotricien - Résidence Les Albizias - Fondation Jacques CHIRAC Trésorier Association Courtinoise Sport et Culture
Commission Développement Durable	Sonia CARTON Conseillère Economie Sociale et Familiale – Maison d'Hestia - Fondation Jacques CHIRAC
Commission Matériel	Marilou PADILLA-RATELADE Adjointe au Maire d'Ussel, chargée des Affaires Sociales Laurence MONTEIL Adjointe au Maire d'Ussel chargée des Affaires Scolaires et du Sport
Commission récompense et protocole	Christelle BONNEMAISON Adjointe de Direction - Résidence Les Albizias - Fondation Jacques CHIRAC Présidente Association Courtinoise Sport et Culture Sylvie DELAGE DALLET Chef de Service – FO FAM Les Tamaris - Fondation Jacques CHIRAC
Responsable relations presse	Michel VERGNE Directeur Général Adjoint de la Fondation Jacques CHIRAC Ludivine GOYET Coordonnatrice du Championnat de France de VTT Sport Adapté 2016

FONCTION	CONTACT
Cadre Technique National VTT FFSA	STRAUB Romain
Directeur Technique Fédéral du championnat	STRAUB Romain



FONDATION JACQUES CHIRAC

16, Boulevard de la Sarsonne 19200 USSEL

Tél : 05 55 46 32 00

Mail : championnatvtt2016@fondationjacqueschirac.fr

Le Programme prévisionnel

Vendredi 16 Septembre 2016 :

14h00 - 17h00	Accueil des délégations – Site de Ponty
17h30 - 18h30	Cérémonie d'ouverture - Centre-ville d'Ussel
18h30 - 19h30	Cocktail de bienvenue – Site de Ponty
19h00 - 20h00	Réunion Technique – Site de Ponty
20h00	Repas – Site de Ponty

Samedi 17 Septembre 2016 :

Village d'animation toute la journée sur le site, voir page 12.

Site de Ponty

9h15	Chambre d'appel Division 2.
9h30 - 12h00	Compétition Division 2.
11h30 - 13h30	Déjeuner
13h45	Chambre d'appel Division 3.
14h00 - 16h30	Compétition Division 3.

Salle Polyvalente d'Ussel

19h00	Remise des récompenses
20h00	Soirée de Gala

Dimanche 18 Septembre 2016 :

Site de Ponty

9h15	Chambre d'appel Division 1.
9h30 - 11h00	Compétition Division 1.
11h30 - 12h15	Challenge VTT de la ville d'USSEL
12h30	Remise des récompenses en Division 1 et du Challenge VTT
13h	Déjeuner
14h	Fin du championnat

Ce programme est prévisionnel et est susceptible d'être modifié.

Informations générales



Les dossiers devront impérativement être retournés avant :
le lundi 8 août 2016.

Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

**Vendredi 16 Septembre 2016 de 14h à 17h sous le Chapiteau
Lac de Ponty 19200 USSEL**

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

A cette occasion, il sera remis l'ensemble des documents relatifs aux épreuves, à la restauration et aux cadeaux de bienvenue.

Il sera également procédé au contrôle des inscriptions, licences, dossiers et certificats médicaux.

Sans présentation des licences compétitives, les sportifs ne pourront pas participer à la compétition.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence cadre bénévole sport adapté. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement.

Sans licence, aucune réclamation ne sera autorisée ni l'accès à la zone de pratique.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront automatiquement présenter un certificat médical fédéral FFSA de non contre-indication de la pratique du VTT en compétition.

Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente. Merci de respecter les horaires prévus dans le programme prévisionnel.

Les déjeuners seront servis de 11h30 à 13h30. Ils auront lieu :

**Sous le Chapiteau
Lac de Ponty 19200 USSEL**

La remise des récompenses et la soirée de Gala du samedi soir auront lieu :

**A partir de 19h00 Salle Polyvalente d'Ussel
3 rue du Stade 19200 USSEL**

Les paniers repas dimanche midi seront servis à partir de 12h00 :

**Sous le Chapiteau
Lac de Ponty 19200 USSEL**

Hébergements

Une proposition d'hébergement est fournie en annexe de ce dossier afin de faciliter votre recherche. **Les hébergements ne sont pas inclus dans les tarifs d'inscription.**

Le village de vacances de Séchemailles, à Meymac, a été spécialement retenu pour cette manifestation en raison de son tarif avantageux. (cf page 27).

De plus, nous avons négocié des tarifs donc n'hésitez pas à leur préciser que vous venez pour le Championnat de France de VTT FFSA. Il est fortement conseillé de réserver au plus tôt son hébergement.

Equipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.

Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs.**

Transport

L'organisation n'assurera aucun transport. Chaque délégation doit être autonome pour ses déplacements.

Assurance

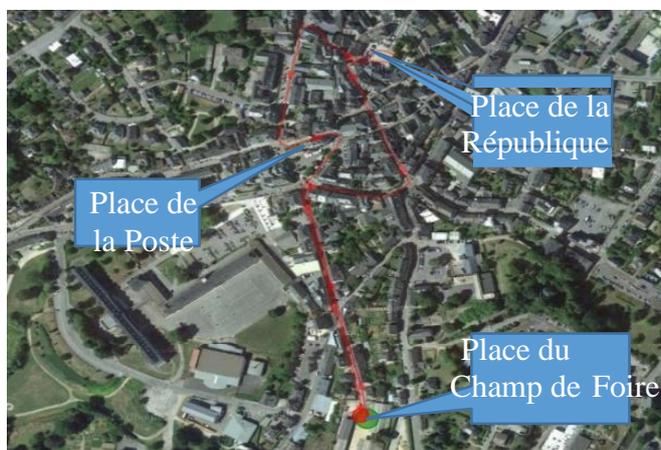
Il est important que **vous soyez personnellement assuré pour les risques liés à cette compétition.**

Développement durable

Tous les documents de l'événement sont imprimés sur du papier recyclé. Des verres **Eco cup seront mis à votre disposition** durant la durée de la manifestation. Vous trouverez, sur le site, différents contenants de ramassage pour la collecte des déchets, ainsi qu'une "Equipe verte" composée de résidents d'établissements volontaires. Vous rencontrerez une ambassadrice du tri du SIRTOM d'Ussel et découvrirez différents stands sur la thématique du développement durable.

Cérémonie d'ouverture (défilé VTT)

Afin de donner de la visibilité au championnat, la cérémonie d'ouverture se déroulera sous forme de **défilé à VTT dans les rues du centre-ville d'Ussel** (circuit de 1km). Le **rassemblement** se fera **place du Champ de Foire à 17h30 précises**. A cette occasion, vous pouvez venir avec le drapeau de votre association, département ou région.



Village Animation

Tout au long de la journée du Samedi 17 Septembre, de nombreuses animations seront proposées gratuitement aux sportifs ainsi qu'au public. Aucune licence ne sera demandée pour la pratique de ces activités.



Sumo



Air bag



VTT Trial



Mur d'Escalade



Marché du terroir

Précisions techniques

La réglementation FFSA et modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement de VTT FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.ffsa.asso.fr> dans la rubrique « informations sportives - documents sportifs » et sur « l'espace club ».

En cas de contestation, un jury souverain présidé par le Directeur Sportif Fédéral Cyclisme FFSA est constitué d'un membre de l'organisation, d'un représentant des équipes, d'un représentant de la Commission Nationale Cyclisme et d'un représentant de la DTN de la FFSA. En cas de litige, transmettre par écrit la réclamation au Directeur Sportif Fédéral Cyclisme FFSA qui réunira le jury.

Modalités d'inscription

Le Championnat de France de VTT Sport Adapté relève des règlements VTT FFSA.

Peuvent participer au Championnat de France VTT FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA **pour la saison sportive 2015/2016 ou en cours de ré-affiliation pour la saison 2016/2017.**

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition.

Chaque association participante doit désigner un entraîneur officiel licencié FFSA seul habilité à accéder à la réunion technique ainsi qu'aux zones techniques de la manifestation.

Pour la participation au Championnat de France, la fiche d'inscription **individuelle** doit être validée par le Président de la Ligue Régionale et le Président du Comité Départemental du Sport Adapté.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- ✓ **Date et résultats du championnat départemental, régional ;
Les résultats officiels des championnats départementaux et régionaux auxquels les sportifs ont participé doivent être joints au dossier d'inscription.**
- ✓ **Justificatif de participation à une rencontre qualificative (préciser la Division de pratique) ;
Le cas échéant, une demande de dérogation ([voir page 23 du dossier](#)) au cas où la région ou le département d'origine du sportif n'organise pas de compétition qualificative.**

Le Conseiller Technique National – **Romain STRAUB** (romain.straub@ffsa.asso.fr) - doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent être adressés à la Commission VTT FFSA directement par mail au Cadre en charge du VTT.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **le lundi 8 Août 2016**. Au-delà de cette date le Comité d'Organisation Local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné des frais d'inscription. La personne, qui inscrit les sportifs, a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

En cas de désistement, aucun remboursement ne sera effectué après le 2 Septembre 2016 (sauf sur présentation d'un certificat médical).
Dans tous les cas, le désistement doit être motivé et transmis par courrier, le cachet de la poste faisant foi. Tout dossier incomplet sera renvoyé et non traité.

Réunion Technique

Une réunion d'information animée par le Cadre Technique National VTT – Romain STRAUB - est programmée le :

**Vendredi 16 Septembre 2016 à 19h00 sous le chapiteau
Lac de Ponty 19200 USSEL**

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion, et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez à adresser vos questions préalablement à la Fédération.

Compétition

Les sportifs de D1 - D2 et D3 seront titrés « Champions de France FFSA ».

Le premier de chaque épreuve de chaque division et de chaque catégorie d'âge est proclamé officiellement champion de France de VTT 2016. **Il faut au minimum 3 concurrents pour décerner un titre.**

Le jour de l'arrivée des délégations, **les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation (restauration, hébergement, etc.) tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le Comité d'Organisation Local.**

Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la division dans laquelle ils évoluent au niveau départemental et/ou régional. La classification en VTT doit être réalisée par l'éducateur sportif en charge des entraînements au sein de l'association sportive.

Catégories d'âges

Catégorie	JEUNES	ESPOIRS	SENIORS	VETERANS
Années de naissance	2001/2005	1996/2000	1976-1995	1975 et avant

Equipements et matériels

Casque obligatoire pour les sportifs et éducateurs en reconnaissance et en compétition, gants et lunettes de protection fortement conseillés. Des puces électroniques seront remises à chaque délégation pour favoriser le chronométrage. Chaque responsable s'engage à restituer l'ensemble des puces à la fin de chaque épreuve au commissaire de course.

Vérification du matériel

Un contrôle des vélos sera effectué le vendredi 16 Septembre de 15h30 à 17h00 par les CYCLES DOUHET USSEL.

Zone de dépannage

Elle sera installée à proximité de la zone d'arrivée.

Mise en sécurité des remorques

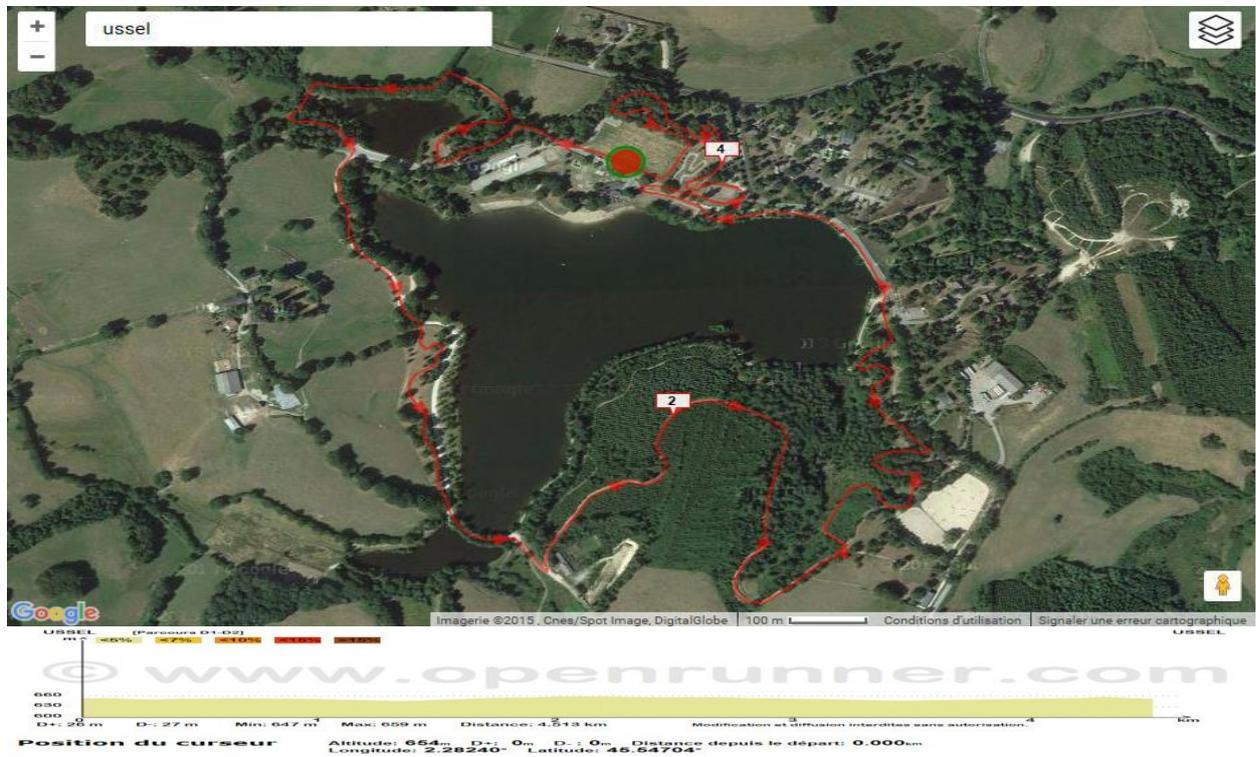
Une société privée de gardiennage assurera la sécurité des vélos et des remorques.

Parcours

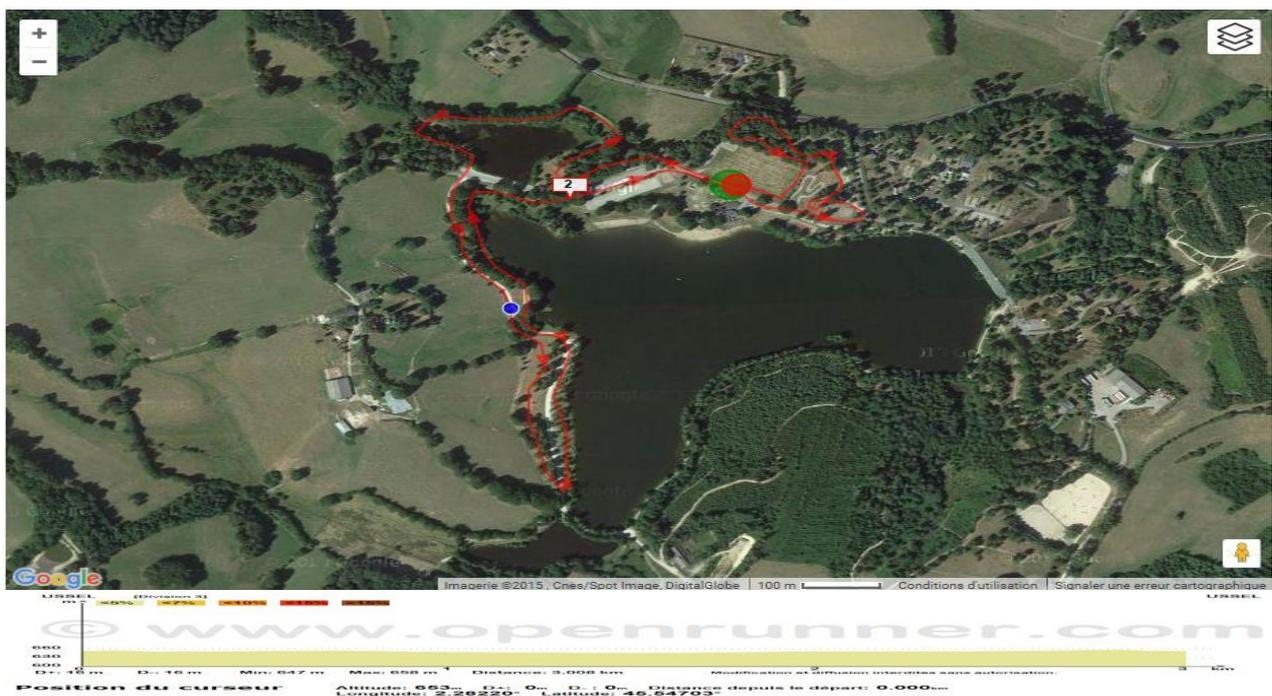
Les plans des parcours D1, D2, D3 se trouvent à la page suivante. Les parcours sont susceptibles d'être légèrement modifiés.



PARCOURS DIVISION 2 et DIVISION 1 avec variante. Distance 4 KM.

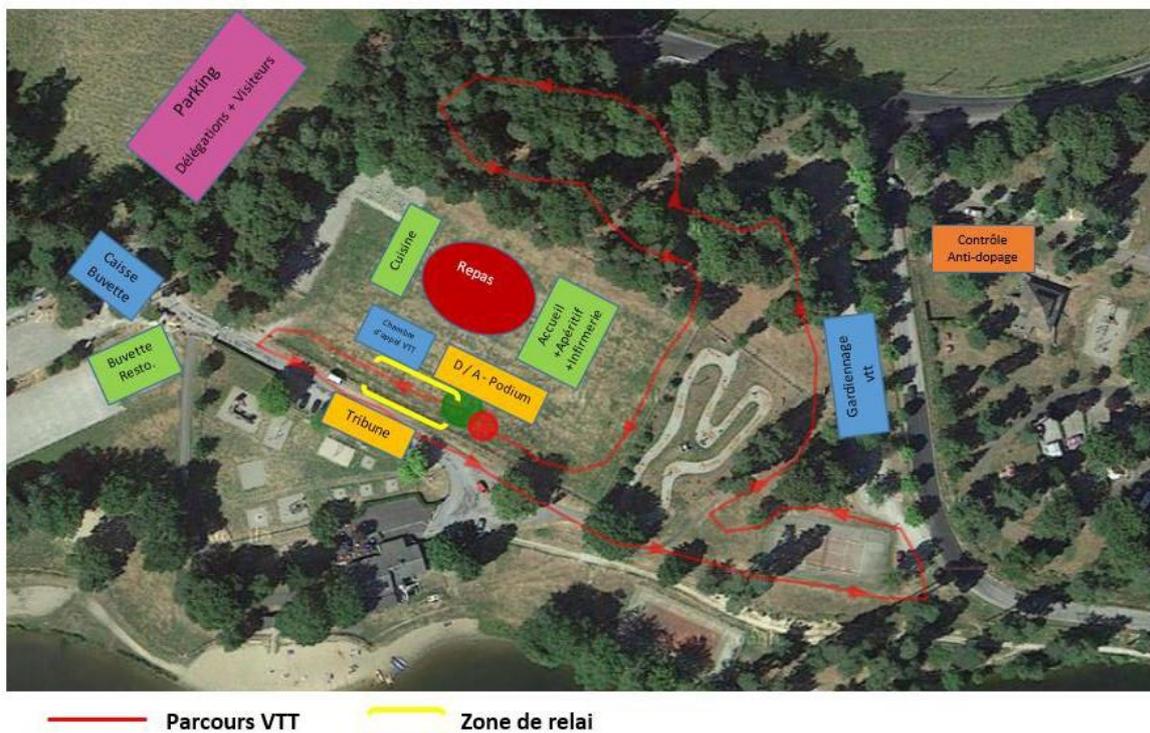


PARCOURS DIVISION 3 – 3 KM



EPREUVE DU DIMANCHE 17 SEPTEMBRE 2016

Parcours Challenge Ville d'USSEL - 830 mètres -



Règlement Challenge VTT de la ville d'USSEL

Ce challenge ne délivre pas de titre de Champion de France Sport Adapté.

- ❖ Objectif : Relai chronométré par équipe de 3 participants.
- ❖ But : Chaque sportif devra effectuer un tour de circuit le plus rapidement possible.
- ❖ Chaque équipe devra être constituée de 3 sportifs : 1 D3, 1 D2 et 1 D1 ou un accompagnateur licencié FFSA, présentant un certificat médical de non contradiction de la pratique du VTT en compétition.
- ❖ Port obligatoire du casque et de gants VTT.
- ❖ Les départs se feront groupés dans l'ordre suivant D1 D2 D3.
- ❖ La composition des équipes se fera par tirage au sort le Vendredi soir lors du repas.
- ❖ Le passage de relai entre concurrent devra être effectué dans la zone délimitée.
- ❖ En cas de problème mécanique le sportif devra rallier l'arrivée à pied ou en courant.
- ❖ Classement garçons, filles et mixtes.
- ❖ Sera désignée vainqueur l'équipe qui aura mis le moins de temps pour réaliser le parcours.



FICHE ASSOCIATION

A renvoyer au COL avant le **8 Août 2016**

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

FONDATION JACQUES CHIRAC

16, Boulevard de la Sarsonne 19200 USSEL

Tél : 05 55 46 32 00 / Mail : championnatvtt2016@fondationjacqueschirac.fr

N° Affiliation :		Nom de l'association ou établissement :	
Adresse :			
Nom et numéro de licence cadre bénévole d'un des responsables de la délégation (<u>obligatoire</u>) :			
Tél. :	Fax :	Mail. :	
Hôtel réservé :		Nombre de chambres réservées :	

PRESTATION	PRIX/PERS	NOMBRE	MONTANT
Formule 1 -- Sportif Inscription au championnat sans forfait restauration	40 €		
Formule 2 – Sportif Inscription au championnat avec forfait restauration (midi, soir et repas de gala) du vendredi soir au dimanche midi	70 €		
Formule 1 -- Encadrant Inscription au championnat sans forfait restauration	15 €		
Formule 2 -- Encadrant Inscription au championnat avec forfait restauration (midi, soir et repas de gala) du vendredi soir au dimanche midi	55 €		
Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition			TOTAL

ci-joint un chèque du règlement complet de l'engagement de l'association d'un montant de€,

banque, N° de chèque

Signature

Date



FICHE ENGAGEMENT PAR EQUIPE D1

A renvoyer au COL avant le **8 Août 2016**

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

FONDATION JACQUES CHIRAC

16, Boulevard de la Sarsonne 19200 USSEL

Tél : 05 55 46 32 00 / Mail : championnatvtt2016@fondationjacqueschirac.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable de la délégation (<u>obligatoire</u>) :	
Téléphone :	

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Date et lieu qualification
Sportif 1						
Sportif 2						
Sportif 3						
Sportif 4						
Sportif 6						
Sportif 7						

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type en page 23.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de VTT.

<p><u>Signature du Président :</u></p> <p>Visa du Département</p>
--

<p><u>Signature du Président :</u></p> <p>Visa de la Région</p>
--

Nom, qualité et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :



FICHE ENGAGEMENT PAR EQUIPE D2

A renvoyer au COL avant le **8 Août 2016**

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

FONDATION JACQUES CHIRAC

16, Boulevard de la Sarsonne 19200 USSEL

Tél : 05 55 46 32 00 / Mail : championnatvtt2016@fondationjacqueschirac.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable de la délégation (<u>obligatoire</u>) :	
Téléphone :	

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Date et lieu qualification
Sportif 1						
Sportif 2						
Sportif 3						
Sportif 4						
Sportif 6						
Sportif 7						

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type en page 23.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de VTT.

<p><u>Signature du Président :</u></p> <p>Visa du Département</p>
--

<p><u>Signature du Président :</u></p> <p>Visa de la Région</p>
--

Nom, qualité et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :



FICHE ENGAGEMENT PAR EQUIPE D3

A renvoyer au COL avant le 8 Août 2016

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

FONDATION JACQUES CHIRAC

16, Boulevard de la Sarsonne 19200 USSEL

Tél : 05 55 46 32 00 / Mail : championnatvtt2016@fondationjacqueschirac.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable de la délégation (<u>obligatoire</u>) :	
Téléphone :	

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Date et lieu qualification
Sportif 1						
Sportif 2						
Sportif 3						
Sportif 4						
Sportif 6						
Sportif 7						

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type en page 23.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de VTT.

<p><u>Signature du Président :</u></p> <p>Visa du Département</p>
--

<p><u>Signature du Président :</u></p> <p>Visa de la Région</p>
--

Nom, qualité et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :



FICHE ENGAGEMENT CHALLENGE VTT

A renvoyer au COL avant le 8 Août 2016

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

FONDATION JACQUES CHIRAC

16, Boulevard de la Sarsonne 19200 USSEL

Tél : 05 55 46 32 00 / Mail : championnatvtt2016@fondationjacqueschirac.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable de la délégation (<u>obligatoire</u>) :	
Téléphone :	

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Date et lieu qualification
Sportif 1						
Sportif 2						
Sportif 3						
Sportif 4						
Sportif 6						
Sportif 7						

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type en page 23.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de VTT.

<p><u>Signature du Président :</u></p> <p>Visa du Département</p>
--

<p><u>Signature du Président :</u></p> <p>Visa de la Région</p>
--

Nom, qualité et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

Demande de dérogation individuelle

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transfèrera au DSF de la discipline.

Je soussigné(e) **agissant en mon nom**, demande dérogation pour participer au championnat de France, pour le motif suivant :

Je soussigné(e) **représentant légal de**, **agissant en son nom**, demande dérogation pour participer au championnat de France pour le motif suivant :

- Demande de sur classement (joindre certificat médical)
- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le Certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif.....

Visa et signature responsable association	Visa et signature Président de la Ligue	Visa et nom du DSF

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif du DSF

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Autorisation médicale

Je soussigné(e).....

Représentant légal de....., agissant en son nom, autorise :

Le médecin du championnat de France (s'il y en a un) à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident, d'hospitalisation et au besoin d'intervention chirurgicale sous anesthésie générale.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.

La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le.....

Signature

Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscription.
Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

FONDATION JACQUES CHIRAC

16, Boulevard de la Sarsonne 19200 USSEL

Tél : 05 55 46 32 00 / Mail : championnatvtt2016@fondationjacqueschirac.fr

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier!

Pour le 8 Août 2016 :

- La fiche d'inscription « Association »
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La fiche d'engagement
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par le DSF)**
- Fiche d'autorisation d'hospitalisation

A avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition) :

- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de non contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

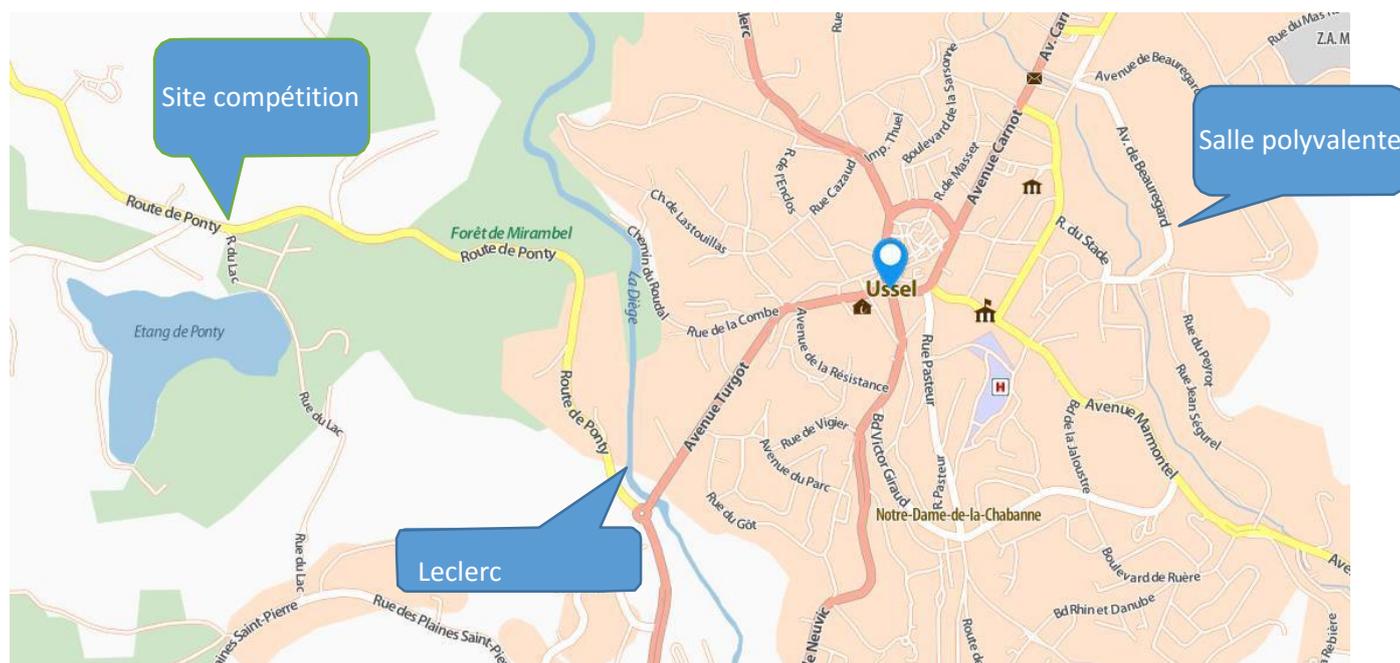
PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

Plan d'accès

L'organisation n'assurera aucun transport.

Chaque délégation doit être autonome pour ses déplacements.



Hébergement

L'hébergement pour les deux nuits est à la charge des participants. Voici une proposition de logement où tous les participants et leurs accompagnants pourraient se retrouver.

Village de Vacances - Les Logis de Séchemailles - 19250 Meymac (25 minutes du Lac de Ponty)

- ❖ 60 € par personne pour 2 nuits, petit déjeuner compris.
- ❖ 60 gîtes de 2 à 7 places, soit au total 244 places disponibles, totalement équipés et indépendants, avec un accès direct au lac et à la plage. Au pavillon central d'accueil : réception, bar avec terrasse, salles d'animations, de jeux et de spectacles, terrain de pétanque, beach-volley, tennis, canoë, salon de télévision, bibliothèque, laverie-buanderie.
- ❖ Tous les logements sont équipés de terrasse, fours, micro-ondes, salon de jardin et parasol. Draps et linge de toilette fournis. Lit à faire et à défaire avant le départ.
- ❖ Animaux admis dans ce village de vacances (1 animal/logement et règlement d'un forfait animalier de 4.50€/jour).
- ❖ Service réservation : 04 90 36 52 20 - reservation@escapade-vavances.fr (Laetitia et Stéphanie)



Accès par la route :

Nationale 1089 ou Autoroute A89. Sortie Saint Angel, carte Michelin 72
Coordonnées GPS : Lat : 45.523427 – Long : 2.127571



www.ffsa.asso.fr

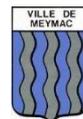
9 rue Jean Daudin – 75015 Paris

Tél : 01 42 73 90 00 – Fax : 01 42 73 90 10

Partenaires institutionnels



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU SPORT



Partenaire principal



malakoff médéric

Fournisseur officiel



Partenaires locaux

